PROGRAMME FRANCO-SLOVENE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE «PROTEUS»

Procès-verbal de la 23^{ème} réunion du Comité Mixte franco-slovène

de sélection du Programme « PROTEUS »

Dans le cadre de l'Accord de coopération culturelle, éducative, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République de Slovénie signé à Ljubljana le 6 novembre 1992 et en référence à la réunion qui s'est tenue à Ljubljana le 30 juin 1994, la vingt-troisième réunion du comité de sélection des projets « PROTEUS » s'est tenue, en visioconférence, le 15 décembre 2016.

Les délégations française et slovène, dont la composition est jointe en annexes 1 et 2, ont procédé à la sélection des projets présentés en réponse à l'appel à projets pour les années 2017–2018.

Les deux parties rappellent que le programme « PROTEUS » repose sur un appel à projets lancé auprès des communautés scientifiques de chacun des deux pays. Tous les projets présentés dans les formes et délais requis en réponse à cet appel à projets ont fait, dans les deux pays, l'objet d'une évaluation scientifique.

Le comité de sélection a retenu 9 projets en s'appuyant sur leur intérêt scientifique, ainsi que sur les priorités de la coopération scientifique entre les deux pays et sur les moyens financiers de chacune des parties (cf. liste en annexe 3-A).

Les 11 projets sélectionnés lors de la 22ème réunion du Comité Mixte franco-slovène ont été renouvelés pour l'année 2017 (cf. liste en annexe 3-B).

Les deux parties conviennent pour le programme « PROTEUS » des modalités administratives et financières détaillées en annexe 4.

Elles confirment toute l'importance qu'elles attachent à la diffusion des résultats par des publications communes et souhaitent favoriser dans la mesure du possible la mobilité de jeunes scientifiques dans le cadre de ces projets. Elles expriment le voeu que les collaborations puissent se poursuivre dans le cadre des programmes européens ou internationaux, ou en relation avec les secteurs économique et industriel.

Les deux parties sont convenues que le prochain appel à projets pour les années 2018–2019 tiendra compte du critère selon lequel priorité sera donnée aux projets n'ayant pas encore bénéficié de soutien dans le cadre du programme PROTEUS. Les deux parties ont marqué leur accord pour que l'hôte de la prochaine réunion du Comité Mixte franco-slovène soit la partie française et pour que les membres des délégations, dans la mesure du possible, se rencontrent en personne.

Fait à Ljubljana, le 6 janvier 2017.

Le chef de la délégation slovène

M. Tit NEUBAUER

Directeur du département de la coopération internationale et des affaires européennes Ministère de l'éducation, de la science et du sport Le chef de la délégation française

M. Jean-Luc GOESTER
Conseiller de coopération et d'action
culturelle

Ambassade de France en Slovénie

ANNEXE 1

DÉLÉGATION FRANÇAISE

A Ljubljana,

Ambassade de France en Slovénie

M. Jean-Luc GOESTER Conseiller de coopération et d'action culturelle

M. Pierre BARTHELEMY Attaché de coopération scientifique et universitaire

A Paris,

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Mme Jenifer CLARK Chef du Pôle des partenariats universitaires et

scientifiques (DUE, EUC, Asie, Amérique du nord)

Ministère des Affaires étrangères et du

Développement international

Mme Sylvia FERNANDEZ

Pôle des partenariats universitaires et scientifiques,

Europe occidentale et nordique

Sous-Direction de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche

Direction de la culture, de l'enseignement, de la

recherche et du réseau

Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

M. Robert GARDETTE Chargé de mission, Département stratégie, expertise

et gestion de programmes internationaux

Mission Europe et international pour la recherche,

l'innovation et l'enseignement supérieur

ANNEXE 2

DÉLÉGATION SLOVÈNE

Ministère de l'Education, de la Science et du Sport (MIZS) :

M. Tit NEUBAUER Chef du Département de la coopération internationale

et des affaires européennes

M. Peter VOLASKO Secrétaire, Département scientifique, Direction

générale de la recherche

Mme Tatjana JURKOVIĆ Secrétaire, Département de la coopération

internationale et des affaires européennes

Agence nationale pour la recherche de la République de Slovénie (ARRS) :

Mme Mojca BOC Chef du Département des infrastructures de

recherches et de la coopération internationale

ANNEXE 3 A

Projets retenus au titre du Programme PROTEUS 1^{ème} année

PORTEUR FRANCAIS DU PROJET	PORTEUR SLOVENE DU PROJET	Contribution financière par projet par année FR (Euros)	Contribution financière par projet par année SI (Euros)
Mme Evelyne BENOIT	M. Robert FRANGEZ	1550	2000
M. Ferenc BORONDICS	M. Janez DEMŠAR	1550	2000
M. Jean-Marc CASANDJIAN	Mme Gabrijela ZAHARIJAS	1550	2000
M. Yaovi GAGOU	M. Zdravko KUTNJAK	1550	2000
Mme Valérie LAUCOU	M. Jernej JAKŠE	1550	2000
M. Benjamin LE DROUMAGUET	M. Peter KRAJNC	1550	2000
M. Jose Alberto PADRON- NAVARTA	Mme Nina DANEU	1550	2000
Mme Mojca PECMAN	Mme Sonia VAUPOT	1550	2000
M. Jean-Sébastien SERENI	M. Riste ŠKREKOVSKI	1550	2000

ANNEXE 3 B

Projets retenus au titre du Programme PROTEUS $2^{\hat{e}re}$ année

PORTEUR FRANCAIS DU PROJET	PORTEUR SLOVENE DU PROJET	Contribution financière par projet par année FR (Euros)	Contribution financière par projet par année SI (Euros)
M. Adam FALKOWSKI	M. Jernej FESEL KAMENIK	1550	2000
M. Aurélien PERERA	M. Tomaž URBIČ	1550	2000
Mme Carine DAVOISNE	M. Goran DRAŽIĆ	1550	2000
Mme Andrea DESSEN	M. Stanislav GOBEC	1550	2000
M. Christian MULLER	M. Danijel KIKELJ	1550	2000
M. Rodney O'CONNOR	M. Damijan MIKLAVČIČ	1550	2000
M. Patrice POGNAN	M. Gregor PERKO	1550	2000
M. Richard CLERGEREAUX	M. Miran MOZETIČ	1550	2000
M. Franck LEVASSORT	Mme Danijela KUŠČER	1550	2000
M. Camille SALINESI	M. Marko BAJEC	1550	2000
Mme Annabelle VARROT	Mme Jerica SABOTIČ	1550	2000

ANNEXE 4

MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DU PROGRAMME D'ACTIONS INTÉGRÉES PROTEUS

La partie slovène prendra à sa charge les voyages vers la France des chercheurs slovènes jusqu'à leur destination finale, ainsi que les frais de séjour en Slovénie des chercheurs français. Jusqu'à un mois de séjour, il sera remis aux chercheurs français le per diem correspondant au montant publié dans le Journal Officiel de la République de Slovénie (21,39 EUR). Ils bénéficieront en outre de la prise en charge des frais d'hébergement.

La partie française prendra à sa charge les voyages vers la Slovénie des chercheurs français jusqu'à leur destination finale, ainsi que les frais de séjour en France des chercheurs slovènes. Il sera remis à ces derniers 110 € par jour incluant les déplacements professionnels intérieurs.

Chaque échange dans le cadre de ce programme est soumis à l'obligation pour le chercheur d'adhérer à un régime d'assurance permettant de couvrir d'éventuels accidents et frais médicaux dans le pays d'accueil.

Pour la partie française, l'agence Campus France assurera la gestion des voyages des Français et des séjours des Slovènes selon des modalités qu'elle communiquera elle-même aux chercheurs français. Les chercheurs slovènes prépareront directement leur mission avec l'institution française partenaire.

Pour la partie slovène, l'ARRS (Agence nationale pour la recherche de la République de Slovénie) remboursera aux institutions slovènes concernées les frais correspondant aux voyages des chercheurs slovènes et aux séjours des chercheurs français. Les chercheurs français prépareront directement leur mission en relation avec l'institution slovène partenaire, qui leur remboursera les per diem et l'hébergement.

ANNEXE 5 CALENDRIER 2017

16 janvier 2017	Notification des résultats aux lauréats	
27 février 2017	Lancement de l'appel à projets 2018 en Slovénie et en France	
29 mai 2017	Clôture de l'appel à projets 2018–2019	
30 novembre 2017	Réunion du 24ème comité mixte de sélection	